

2010/2923 - Autorisation de lancer une consultation - Appel d'offres pour la location, l'entretien et le blanchissage du linge et des vêtements de travail des services municipaux de la Ville de Lyon (Direction Achats) (BMO du 25/10/2010, p. 2115)

Rapporteur : M. BRUMM Richard

M. BRUMM Richard, rapporteur : Avis favorable de la Commission.

M. HAVARD Michel : Monsieur le Maire, puisqu'il est question de blanchissage de linge et de vêtements de travail, je voudrais revenir sur une activité assez utilisatrice de ce marché, celle de la restauration scolaire.

C'est en janvier 2010 que nous avons commencé à vous interpeler sur les problèmes de cantines. Nous avons pour ainsi dire remis le couvert au mois de mai lorsque vous avez fait voter par votre Majorité un ordre de priorité pour accéder au service public de restauration scolaire. Nous attendons d'ailleurs toujours la communication des chiffres de votre adjoint, mais je commence à savoir à quoi m'en tenir par rapport à ses promesses... Il aura fallu trois semaines de grève pour que vous alliez enfin vous asseoir à la table des négociations. C'est votre droit d'avoir d'autres priorités, qu'elles soient parisiennes ou strauss-kahniennes, mais il faut aussi...

M. LE MAIRE : C'est n'importe quoi !

M. HAVARD Michel : ... s'occuper du problème des Lyonnais !

M. LE MAIRE : Permettez une seconde, la semaine d'avant je gérais les événements dans les rues, vous comprenez qu'il y avait des priorités et que les cantines passaient après le fait qu'on ait rétabli le calme des rues de Lyon.

M. HAVARD Michel : Cela ne date pas de la semaine d'avant, Monsieur le Maire, cela date de plus longtemps. Vous auriez dû vous en occuper il y a bien plus longtemps que la semaine d'avant !

M. LE MAIRE : Vous êtes un politicard de base !!

M. HAVARD Michel : Ben voyons, vous savez de quoi vous parlez !

Donc, il était temps que vous vous en occupiez et que les parents qui étaient soumis à ces problèmes soient écoutés et deviennent pour vous une vraie priorité.

Je persiste et je signe, nous récoltons là le fruit d'une double pratique malheureusement très en vogue : l'absence d'anticipation et l'absence de dialogue social. Que cela vous plaise ou non, les faits sont là et démontrés.

Sur l'absence d'anticipation, ne me dites pas comme la dernière fois que vous ne pouviez pas prévoir la hausse du nombre d'habitants, car vous êtes quand même l'autorité qui délivre les permis de construire et quand on s'occupe de la construction de logements, on doit bien s'attendre à ce qu'ils soient occupés.

Quant au dialogue social, ma collègue Laurence Balas peut témoigner du nombre de boycotts des instances paritaires, il y a donc bien quelque chose qui ne va pas. Des agents rencontrés nous avaient dit que certaines de leurs revendications remontaient à deux ans et qu'ils n'avaient jamais pu rencontrer ne serait-ce qu'une écoute à leurs remarques. Résultat des courses : vous avez été obligé de céder à ces demandes dans l'urgence, ce qui n'est pas sans conséquences sur les dépenses de la Ville.

Bref, je reste persuadé qu'en pratiquant un véritable dialogue avec les agents nous aurions pu éviter d'en arriver là. Je vous remercie.

M. LE MAIRE : Je veux dire aux Lyonnais les choses suivantes : concernant la gestion, d'abord je vous rappelle qu'un certain nombre d'autres villes, peut-être même toutes les grandes villes comme Bordeaux, Marseille, ont connu le même problème, Marseille pendant deux mois et demi et en plus, eux, ils avaient les poubelles comme vous avez pu le voir.

M. Fournel pourrait vous dire quels étaient les problèmes qui se sont greffés là-dessus. Le premier problème était celui d'une hausse inattendue des inscriptions et qui n'est pas du tout corrélé au problème démographique, c'est-à-dire que certains secteurs ont vu des inscriptions augmenter, alors qu'il n'y avait pas de hausse démographique. Pourquoi : sans doute les conditions de vie qui font qu'aujourd'hui dans nos cantines, chaque enfant a au moins un repas équilibré. Il y en a qui en ont moins chez eux aujourd'hui. Puis il y a aussi le fait que nous ayons des repas de bonne qualité. Nous sommes d'une certaine manière, peut-être, victimes de notre succès.

Après, pour faire face à ces problèmes et la négociation menée par Yves Fournel commencée bien avant que je ne m'en occupe, il y a eu la décision d'accroître les effectifs de 25 personnes équivalent temps plein pour être tout à fait exact. Pour moi, cela réglait le problème.

On avait commencé à discuter avec les organisations syndicales : c'est un vrai problème, qui n'existe évidemment pas qu'à Lyon. C'est qu'aujourd'hui pour nos agents qui sont en catégorie C et qui sont tout au bas de l'échelle, il est clair que les temps sont assez difficiles. C'est pour cela que nous avons décidé de faire un effort et de consacrer 1.500.000 €, que nous aurions fait de toute manière, parce que c'était un engagement que j'avais pris lors de mes discussions avec les organisations syndicales, lors de la rentrée de septembre.

Voilà donc comment se sont passées les choses et donc j'espère que nous avons résolu le problème. Il y a forcément discussion et la discussion, cela ne veut pas dire forcément que l'on est d'accord avec tout. Lorsque l'on est d'accord avec tout, c'est qu'on est d'accord avec rien, ou bien que les choses vont forcément à vau-l'eau. Je veux bien que, quelquefois, les organisations syndicales boycottent un certain nombre de CTP, mais moi je n'en ai pas mis quelques millions dans la rue pour le moment ! Donc ceux qui commencent par donner des leçons feraient bien de les appliquer au niveau national.

Voilà, je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

On va essayer d'accélérer un peu, car nous avons nos amis russes qui nous attendent !

(Adopté.)